



RACOP

RÉSEAU AFRICAIN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

III^{ème} Assemblée Générale - ABIDJAN 2023

FOIRE A QUESTIONS (FAQ)

1. Qu'est-ce que le RACOP ?

Le Réseau Africain de la Commande Publique (RACOP) est une organisation qui regroupe les acteurs de la commande publique de cinquante-quatre (54) pays africains. Créé à Lomé au Togo en 2018, le RACOP a pour objectif principal de favoriser le développement et l'intégration du secteur de la commande publique grâce à la coopération active entre ses membres.

2. Où est situé le siège du RACOP ?

Le siège est provisoirement établi à Lomé au Togo, en attendant son ancrage envisagé auprès de l'Union Africaine.

3. Où ce sont déroulées les précédentes Assemblées Générales ?

Les 2 premières AG ont été successivement organisées par les Autorités de Régulation des Marchés Publics du Sénégal et d'Eswatini (Ex Swaziland), respectivement en 2018 et en 2022. En effet, bien qu'ayant occupé la présidence du RACOP dès 2019, Eswatini, a organisé son AG en 2022, en raison de la Covid-19 et aux restrictions liées à celles-ci.

4. Pourquoi l'Assemblée Générale se déroule-t-elle cette année en Côte d'Ivoire ?

Le RACOP est présidé par la Côte d'Ivoire selon le choix porté sur elle par plus de 50 pays membres présents à la 2^{ème} Assemblée Générale tenue à Mbabane, dans le royaume d'Eswatini, en novembre 2022.

5. Quelles sont les responsabilités d'un Pays qui a la Présidence du RACOP ?

Conformément aux statuts, il revient au pays qui préside le réseau d'en animer toutes les activités (réunions, échanges, validations) et d'organiser l'Assemblée Générale Annuelle au cours de laquelle l'élection du pays qui aura la charge de prendre les rênes en année N+1 sera faite.

6. Quels sont les date et lieu de l'Assemblée Générale qui se déroule à Abidjan ?

La troisième Assemblée Générale du RACOP se déroule du 13 au 16 novembre 2023 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire.

7. Quel est le but de cette Assemblée Générale ?

Le thème de cette Assemblée Générale est : « La commande publique pour le Développement Durable en Afrique ».

Les objectifs de cette Assemblée Générale sont les suivants :

- Des partages d'expérience sur des thèmes relatifs à l'AG
- L'acquisition des connaissances sur les innovations les plus récentes en matière de commande publique auprès des experts internationaux
- Le positionnement du RACOP comme plateforme d'apprentissage et de réseautage est confirmé.

8. Quels seront les personnes invitées à participer à l'Assemblée Générale ?

Environ 200 personnes sont attendues à Abidjan pour l'évènement. Il s'agit des représentants des pays membres du RACOP (organes de régulation), les Banques Multilatérales de Développement (la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement), ainsi que les institutions nationales œuvrant dans la commande publique (Directions des marchés publics et Unités des Partenariats Public-Privé).

9. L'Assemblée Générale est-elle ouverte au public ? Puis-je y participer ?

Non. Malheureusement la participation à l'Assemblée Générale n'est pas ouverte au public.

10. Quels sont les pays membres du RACOP ?

Afrique du Sud - Algérie - Angola - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Burundi - Cameroun - Cap-Vert - Comores - Côte d'Ivoire - Djibouti - Égypte - Érythrée - Eswatini - Éthiopie - Gabon - Gambie - Ghana - Guinée équatoriale - Guinée - Guinée-Bissau - Kenya - Lesotho - Liberia - Libye - Madagascar - Malawi - Mali - Maroc - Maurice - Mauritanie - Mozambique - Namibie - Niger - Nigeria - Ouganda - République centrafricaine - République démocratique du Congo - République du Congo - Rwanda - São Tomé-et-Príncipe - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone - Somalie - Soudan du Sud - Soudan - Tanzanie - Tchad - Togo - Tunisie - Zambie - Zimbabwe.